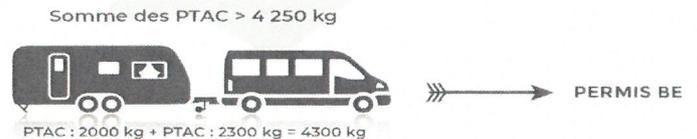


Vous devez passer votre permis remorque BE si :

- le PTAC de votre remorque est supérieur à 750 kg,
- le PTAC de votre remorque est inférieur ou égal à 3 500 kg,
- ET si la **somme des PTAC de votre ensemble** (cumul du véhicule tracteur et de la remorque) est supérieure à 4 250 kg sans dépasser 7T000 .



Cette formation a pour but de vous préparer à l'épreuve pratique du permis BE, qui comporte deux parties : hors circulation (plateau) et en circulation.

Frais d'inscription	70€
Pochette pédagogique	60€
Forfait code	40€
Forfait conduite hors et en circulation 14h	530€
Présentation examen plateau	50€
Présentation examen circulation	50€
TOTAL AVEC CODE :	800€ <small>(Dva 2094+111.334)</small>
SANS CODE :	760 € <small>(Dva 2094+126.674)</small>

Options :

Heures supplémentaires	50€
Fabrication du permis	30€

DOCUMENTS A FOURNIR (SI POSSIBLE SUR CLE USB)

- Photo d'identité récentes en couleur avec signature électronique (E-PHOTOS)
- Carte d'identité recto-verso et ASSR 2
- Permis de conduire recto verso
- Justificatif de domicile de – 6 mois
- Justificatif d'obtention du code de – de 5ans
- (Si hébergement par un tiers : photocopie recto-verso de la carte d'identité du tiers + attestation d'hébergement manuscrite du tiers, signé par l'hébergeant et l'hébergé)

PERMANENCE ADMINISTRATIVE (Avenue Gérard Yvon) Mardi : 14h à 19h Mercredi : 9h à 12h et de 14h à 19h Vendredi : 14h à 19h Samedi : 9h à 12h et 13h à 15h